

# Oui à l'indépendance et aux revendications! Tous en grève et aux manifestations le 22 mars 2018

**L**a commission administrative de l'Union Départementale du Maine-et-Loire s'est réunie le lundi 12 mars 2018. Elle constate que les contre-réformes menées par le gouvernement ont des effets dévastateurs sur les salariés, les chômeurs, les retraités.

Après avoir exigé le retrait des Ordonnances « loi Travail » tout entières destinées à satisfaire les exigences du Medef, **la CA constate** aujourd'hui, au moment où elles commencent à s'appliquer, toute leur nocivité : par la diminution du nombre des représentants avec la fusion des instances représentatives du personnel d'une part et des difficultés accrues à négocier au sein des branches, mais aussi au sein des entreprises d'autre part. Parmi ces effets néfastes, il y a en particulier le fait que les patrons se soient immédiatement saisis de la « rupture conventionnelle collective » pour se séparer de milliers de salariés à moindres coûts.

**La CA le réaffirme : ces ordonnances doivent être abrogées !**

**Dans le cadre de la négociation sur l'ANI « Formation Professionnelle et Apprentissage » :**

► **La CA dénonce** le fait que le gouvernement, après avoir imposé un cadre strict sous la forme d'une « feuille de route » aux négociations entre interlocuteurs sociaux, piétine l'Accord National Interprofessionnel sur la formation professionnelle au motif qu'il ne respecte pas les injonctions présidentielles. Tout cela pour que le gouvernement puisse s'emparer des fonds du paritarisme.

**Le 22 mars, l'ensemble des fonctionnaires est appelé à faire grève et à manifester contre le vaste plan de « réforme » de la fonction publique qui vise à transférer au secteur privé des missions de service public et à en abandonner d'autres, à poursuivre les mutualisations de services, à mettre en œuvre un plan de départ volontaire de 120 000 agents pour les remplacer par des contractuels de droit privé, c'est-à-dire à casser le statut, privatiser des pans entiers de la fonction publique, en détruire d'autres.**

**La CA approuve** la décision de la Fédération Générale des Fonctionnaires FO qui, avec la CGT et SUD, a décidé de quitter le comité de suivi du Forum de l'Action publique, considérant « **que ce**

► **La CA condamne** la fin du Congé Individuel de Formation —droit découlant du contrat de travail collectif— remplacé par un Compte personnel de Formation —« compte » capitalisé individuellement par le salarié— de 400 h, mais pouvant être monétisé à hauteur de 5 000 €. Fini le droit de partir en formation longue durée sur le temps de travail. On est loin de la définition de la formation professionnelle comme outil de promotion sociale.

► **La CA condamne** les diktats gouvernementaux qui remettent gravement en cause l'existence même de l'enseignement professionnel initial public (les Lycées Professionnels) comme de l'AFPA.

**La CA condamne** la volonté du gouvernement de transformer la SNCF en une entreprise privée en utilisant une fois de plus les Ordonnances pour éviter le débat parlementaire. L'argument qui consiste à dire que le responsable des maux de la SNCF serait le statut des cheminots est proprement scandaleux. Pour la CA, il est plus que jamais nécessaire de préserver un service public ferroviaire de qualité pour préserver l'égalité entre tous les territoires. La CA soutient le combat des cheminots.

**comité de suivi a pour objet d'accompagner et de suivre les choix gouvernementaux pour Action publique 2022 »** c'est-à-dire participer à une machine à fermer les postes et les missions.

... / ...

**Pour la CA, il est urgent de mettre un terme à la destruction des services publics** garants de l'égalité de droits entre tous les citoyens qu'il s'agisse des hôpitaux menacés d'asphyxie financière, de l'éducation nationale, des finances publiques, de la fonction publique territoriale et de l'état.

Le 30 janvier, il y avait plus de 500 manifestants dans le cortège FO pour exiger des moyens dans les EHPAD à la hauteur des besoins. Un mouvement exceptionnel dans ce secteur, à la hauteur des difficultés qu'il rencontre. Face au président de la République qui refuse de recevoir les organisations syndicales, face à une ministre de la santé qui « ré-

pond » en ouvrant un « débat sociétal » sur l'avenir de ce secteur et en distillant des mesurette, le 15 mars sera une nouvelle journée de mobilisation.

Les salariés, comme les retraités qui voient le montant de leur retraite diminuer avec la hausse de la CSG, ne sont pas décidés à se laisser faire. Ils veulent voir leurs salaires et leurs pensions augmenter, leurs droits respectés! C'est ce qu'ont montré les agents de la pénitentiaire, les salariés de Carrefour d'Air France et de bien d'autres entreprises et administrations. C'est ce qu'ont montré et montreront les retraités le 15 mars. La CA apporte son soutien à tous ces mouvements revendicatifs.

**La grève et les manifestations appelées le 22 mars dans la fonction publique sont rejointes par d'autres secteurs : cheminots ; Pôle emploi ; Sécurité sociale ; Santé privée ; Action sociale ont déjà décidé de rejoindre le mouvement considérant que le combat à mener est celui contre la politique d'austérité et qu'il n'y a pas d'alternative : seul le rapport de forces peut faire reculer le gouvernement.**

**La CA considère effectivement que la seule réponse pour faire aboutir les revendications, pour mettre en échec les contre-réformes c'est la préparation d'une mobilisation interprofessionnelle « public-privé », permettant de stopper la mécanique dévastatrice actuellement à l'œuvre.**

**Dans ce cadre, elle invite tous les syndicats à discuter dans leurs instances de la forme de leur participation à la grève et aux manifestations du 22 mars. Elle les invite à en discuter avec les salariés dans des réunions d'information, dans des assemblées générales et à rechercher l'action commune lorsque c'est possible.**

La CA appelle ses syndicats à poursuivre leur développement en renforçant leurs implantations et en cherchant à s'implanter partout où c'est possible, à mener une campagne d'adhésion pour renforcer l'UD FO 49. Plus que jamais, les travailleurs ont besoin d'une organisation indépendante comme la Cgt Force Ouvrière pour mener leurs combats.

Angers, le 12 mars 2018